

# Dispositif de Logement Provisoire

DOSSIER DE PRESSE



2024

# SOMMAIRE

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b>           | <b>3</b>  |
| <b>PRÉSENTATION</b>           | <b>4</b>  |
| <b>LOGISTIQUE</b>             | <b>5</b>  |
| <b>ACCOMPAGNEMENT</b>         | <b>7</b>  |
| <b>PROFILS ÉTUDIANTS</b>      | <b>8</b>  |
| <b>ÉVOLUTION DU DLP</b>       | <b>12</b> |
| <b>PARTENAIRES ET SOUTIEN</b> | <b>13</b> |
| <b>CONTACTS</b>               | <b>15</b> |

# RENTRÉE 2024

## UNE PRÉCARITÉ EN AUGMENTATION

La rentrée universitaire 2024 illustre une précarité grandissante chez les étudiants, avec un coût moyen de 3 156,55 € pour un étudiant non boursier décohabitant, en **hausse de 3,04 %** par rapport à 2023. Les postes de dépense essentiels, tels que le logement, les frais de scolarité et le matériel pédagogique, connaissent des augmentations significatives, rendant l'accès à l'enseignement supérieur toujours plus difficile. Face à une inflation persistante et des aides insuffisantes, beaucoup d'étudiants sont contraints de rogner sur des besoins essentiels comme l'alimentation ou la santé. Cette situation fragilise leur réussite académique et leur bien-être, révélant une urgence sociale à laquelle il est impératif de répondre.

3 157 €

Le **coût de la rentrée 2024** à Strasbourg pour un étudiant décohabitant non boursier

Le logement demeure le **principal poste de dépense** pour les étudiants, avec une **hausse de 2,8 %** des loyers moyens à Strasbourg, atteignant 561 € par mois. Trouver un logement abordable est désormais un véritable défi. Seulement 55 % des demandes de logements CROUS aboutissent, laissant de nombreux étudiants se tourner vers des options plus coûteuses, dans le secteur privé. Au sein de la communauté étudiante, c'est 37% des étudiants qui ne logent pas en résidence CROUS qui aimeraient en bénéficier.

561 €

Le **prix moyen du loyer** des étudiants à Strasbourg

### L'AFGES demande :

- Une revalorisation des APL et un meilleur accès aux résidences universitaires par l'augmentation du nombre de places proposées
- La gratuité des transports pour les étudiants pour faciliter le logement en périphérie
- Un encadrement du prix des loyers afin de limiter leur augmentation

# LE DLP

Le dispositif de logement provisoire (DLP) s'adresse à tous les étudiants majeurs de Strasbourg. C'est une **solution de dernier recours** qui permet de **fournir un hébergement d'urgence** pour des étudiants en situation de précarité et sans solution pour pouvoir se loger sur la période de la rentrée universitaire.

## HISTORIQUE

Créé en 2017 par les élus de l'AFGES au CA du CROUS, le dispositif d'hébergement répondait aux sollicitations d'étudiants sans logement, reçues via les réseaux sociaux et la hotline de l'association. Initialement basé sur la mise en relation avec des membres du réseau AFGES ou d'autres personnes prêts à héberger, il a évolué en 2020 face à la crise COVID-19, favorisant désormais les réservations de chambres en auberges de jeunesse.

## CRITÈRES

Les critères d'admission reposent sur trois niveaux : administratif, avec un document d'identité valide (18 ans minimum) et une preuve d'inscription pour l'année universitaire en cours (certificat de scolarité, quittance CVEC, etc., hors formations à distance) ; social, pour les étudiants sans autre solution d'hébergement à Strasbourg ou dans les alentours ; et économique, pour ceux ne disposant pas de revenus mensuels suffisants pour se financer une solution temporaire (hôtel, Airbnb, etc.).

# LOGISTIQUE

## REPARTITIONS

DU 26/08/2024  
AU 15/10/2024

50 Jours

82

Bénéficiaires

Le dispositif de logement provisoire a fonctionné du 26 août au 15 octobre 2024, couvrant toute la période de la rentrée et hébergeant 82 étudiants. Le principal partenaire hôtelier était l'**auberge de jeunesse HI des 2 Rives** (9 rue des Cavaliers), où nous avons privatisé 14 dortoirs (4 lits maximum) et deux chambres individuelles pour les étudiant-e-s en situation de handicap ou en grande détresse. Les réservations ont évolué selon les besoins : 10 places du 26 août au 1er septembre, 42 places en septembre et 24 en octobre. Le second partenaire, le **People Hostel** (7 rue de la Krutenau), a servi de complément pour deux soirées (25 et 26 septembre) où aucune place n'était disponible à l'auberge. Le parc total d'hébergement variait de 10 à 44 places selon les périodes, avec petit-déjeuner offert dans les deux structures.

|            | 26/08 - 01/09 | 02/09 - 24/09 | 25/09 - 30/09 | 01/10 - 15/10 |
|------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Disponible | 10 + 2        | 42 + 2        | 36            | 24            |
| Logés      | 11            | 65            | 36            | 28            |

# LOGISTIQUE

## BILAN

Le dispositif a accueilli des bénéficiaires âgés de **18 à 36 ans**, avec une moyenne de 22 ans, pour des séjours initiaux d'1 à 11 jours, renouvelables selon les besoins. Sur 1 117 nuitées, la durée moyenne de séjour était de 13,5 nuits. La **réparation femme-homme** est réparti de façon homogène.

**22** la moyenne d'âge des bénéficiaires

**1 117** nuitées durant le dispositif

**13,5** nombre de nuits passé par les bénéficiaires

# ACCUEIL

## ENTRETIENS

Une grande partie des étudiants reçus à l'AFGES, souvent internationaux, étaient dans un état psychologique ou physique alarmant, beaucoup ayant été victimes d'arnaques (faux logements, paiements abusifs). Certains avaient passé des nuits à la rue ou souffraient de faim. Face à cette situation, un accueil chaleureux leur a été réservé, avec boissons, collations et des sandwiches offerts grâce à un partenariat avec la boulangerie **Le Fournil de la Victoire**.

Chaque bénéficiaire était reçu par la chargée de mission d'**accompagnement social** pour un entretien personnalisé. L'échange débutait par un état des lieux de leur situation (arnaques, démarches déjà entreprises, etc.), suivi d'une proposition d'aides au logement et d'informations sur d'autres aides disponibles, alimentaires ou financières. Le dispositif de logement provisoire et les services liés (auberge/hôtel) leur étaient ensuite présentés, avant de finaliser l'intégration par la signature d'un engagement réciproque. Cette démarche permettait de valider l'éligibilité, d'offrir des conseils adaptés et d'aborder d'autres problématiques, telles que l'isolement ou la santé.

**82** Le nombre d'étudiants reçus en entretien durant la période d'ouverture du dispositif

Les bénéficiaires recevaient également le Guide des Aides Sociales Étudiantes de l'AFGES, et d'autres ressources documentaires (guide du logement, Welcome Days, etc.), avant d'être orientés vers les services de l'université et du CROUS. Un suivi en milieu de séjour permettait d'évaluer leurs avancées dans la recherche de logement et d'apporter des réponses à des difficultés concrètes.

**4,95/5** La note moyenne attribuée à l'accueil par l'AFGES lors de l'enquête de satisfaction de clôture du dispositif

# LE PROFIL DES ETUDIANTS

## BENEFICIARIES

Le budget moyen des personnes ayant contacté le dispositif DLP 2024 pour un logement à Strasbourg est de 440 € par mois, soit 120 € en dessous de la moyenne des loyers dans la ville, estimée à 560 € par mois.

**440 €** Le **budget moyen pour le logement** des personnes ayant contacté le dispositif DLP 2024

**75 %** Le nombre d'**étudiants extracommunautaires** ayant bénéficié du dispositif

**35 %** Le nombre d'**étudiants européens** ayant bénéficié du dispositif

# LE PROFIL DES ETUDIANTS

## PROBLÉMATIQUES

Les situations récurrentes incluaient des étudiants arrivant sans logement (61,9 %), en rupture de moyens pour prolonger un hébergement temporaire (18,9 %), ou ayant quitté un logement pour insécurité ou violences (1,3 %). Certains avaient perdu un hébergement chez des proches (10,9 %), occupaient un logement insalubre (0,4 %), ou faisaient face à un refus ou à une non-renouvellement de bail CROUS (6,6 %).

**62 %** Le nombre d'étudiants en rupture de moyens pour prolonger un hébergement temporaire

Les problématiques récurrentes incluaient les démarches pour accéder aux résidences universitaires du CROUS, souvent marquées par des refus ou des délais de réponse, ainsi que la recherche de logement, limitée à des plateformes comme Leboncoin ou à des agences immobilières, et les difficultés liées aux dossiers locatifs (garantie Visale, justificatifs manquants). Beaucoup d'étudiants avaient besoin d'une meilleure compréhension géographique de Strasbourg, facilitée par une carte avec des repères clés (restaurants universitaires, bibliothèques, centres médicaux, réseau CTS). Face à l'urgence du logement, ils sacrifiaient souvent des besoins essentiels, comme l'alimentation ou la scolarité, aggravant leur stress et leur anxiété. Cette précarité a également mis en lumière l'importance de former le personnel à mieux orienter vers des services spécialisés, comme le CAMUS, pour répondre aux difficultés de santé mentales. Enfin, la recherche de logement a souvent impacté l'intégration universitaire, beaucoup ayant manqué la semaine de pré-rentree ou des enseignements pour résoudre leur situation d'hébergement.

# DEMANDES

## STATISTIQUES

Les étudiants à la recherche d'un logement ou de conseils peuvent solliciter l'AFGES via quatre canaux : appels, e-mails, réseaux sociaux ou présentation sans rendez-vous dans les locaux en cas d'extrême urgence. Cette année, une majorité a directement rempli le formulaire en ligne disponible sur le site [dlp.afges.org](http://dlp.afges.org) (en français et en anglais), réservé aux demandes nécessitant un lit d'urgence. Sur toute la période d'ouverture du dispositif, 391 demandes uniques ont été enregistrées. Les étudiants éligibles étaient invités à compléter le formulaire en ligne et à envoyer les justificatifs requis (document d'identité et preuve d'inscription) à [logement-provisoire@afges.org](mailto:logement-provisoire@afges.org) pour planifier un rendez-vous.

## COMMUNICATION

La majorité des bénéficiaires ont découvert le dispositif **via les réseaux sociaux**, suivis par le **bouche-à-oreille** et les **associations étudiantes**. Le CROUS a orienté 35 personnes, tandis que 9 ont été informées par leur université ou école. Le dispositif a également bénéficié d'une large couverture médiatique a accompagné le lancement, avec des reportages et articles publiés par France 3 Alsace, les DNA, BFM Alsace, Challenges, Le Parisien Étudiant, et bien d'autres.

# 391

Le nombre **de demandes** pour intégrer le dispositif ; la majorité début septembre

# DEVENIR DES ÉTUDIANTS

## BÉNÉFICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Une enquête de satisfaction envoyée aux bénéficiaires du dispositif à leur sortie a révélé que plus de 75 % d'entre eux ont trouvé un logement définitif grâce à l'accompagnement fourni. Parmi eux, 50 % ont obtenu un logement via le CROUS, 24 % dans le parc privé, et 16 % ont bénéficié d'un hébergement proposé par un proche.

**75 %** La proportion de bénéficiaires qui trouvent un logement définitif **grâce à l'accompagnement fourni**

Par ailleurs, plus de 75 % des bénéficiaires considèrent que l'assistance et les conseils de l'AFGES ont été très utiles dans leur recherche de logement. La qualité de leur séjour a été notée à plus de 8/10, tandis que l'accueil réservé par l'AFGES a obtenu une excellente moyenne de 4,95/5.

**50%**

**CROUS**

**24%**

**PRIVÉ**

**16%**

**PROCHE**

# ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

## BESOINS RESSENTIS

En termes de logistique et de fonctionnement, il serait pertinent d'augmenter le nombre de places disponibles à l'auberge **dès l'ouverture du dispositif**, compte tenu des nombreuses demandes reçues en amont. Nous avons constaté que certains étudiants ont reporté leur arrivée à Strasbourg faute de logement ou de place dans le dispositif, ce qui les a empêchés de participer à la semaine de pré-rentrée le 2 septembre, voir la rentrée dans les cas les plus extrêmes. Par ailleurs, des retours mitigés ont été signalés concernant l'emplacement de l'auberge HI 2 Rives (quartier Port du Rhin), tandis que l'hôtel THE PEOPLE a offert un meilleur confort grâce à sa **proximité avec l'université**.

**PLACES** + **CAMUS**  
**À AUGMENTER, TÔT** **NÉCESSITÉ DE LIENS**

Lors des entretiens, nous avons constaté l'épuisement, l'angoisse et le sentiment de honte de nombreux étudiants, souvent sans réseau local de soutien, avec des besoins d'écoute particulièrement marqués chez ceux en situation de handicap ou de fragilité mentale, parfois déjà suivis par le CAMUS. Pour mieux répondre à ces urgences, nous proposons une formation des bénévoles et salariés sur la santé mentale et le handicap, en collaboration avec le Service de Vie Universitaire et le CAMUS, ainsi que la désignation d'un **référent CAMUS** pour faciliter l'accès rapide à des rendez-vous en cas de situations critiques.

# NOS PARTENAIRES



**CROUS DE  
STRASBOURG**



**UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG**



**EUROMÉTROPOLE  
DE STRASBOURG**



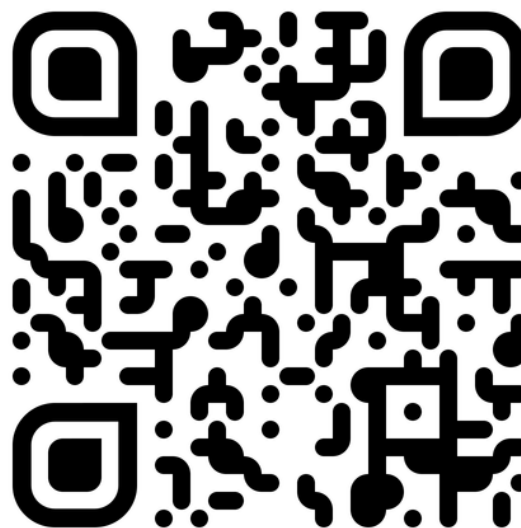
**FONDATION DE L'UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG**

# APPEL AU DON



POUR QUE LE DISPOSITIF PUISSE CONTINUER D'EXISTER...

## LANCEMENT DE NOTRE CAMPAGNE D'APPEL AUX DON



<https://soutenir.hus.unistra.fr/afges>

# CONTACTS



**Chloé HEYD**

**Présidente**

presidente@afges.org

06 72 82 68 97



**Jérémy DARENNE**

**Premier Vice-Président**

presse@afges.org

06 36 14 72 13

---

Dossier suivi par :

**Emma BETRY**

**Vice-Présidente Affaires Sociales**

affaires-sociales@afges.org